REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 050/2022

Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER Séance du 2 décembre 2022

	Nombre de	conseillers
En exe	ercice 10	
Prése	nts 8	
Votan	ts 8	
Procurat	ions	
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
8	0	0
	Date de co	nvocation
	22/11/	2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, le Maire.

Présents : MMES VIDAL DA GAMA Marina, DEVEAUD

Sandrine

MM MARCOU Christian, POUGET Jean-Marc, BERGEAL Jean-Pierre, SIMON Philippe, COUDERT Loïc

Absents: M. PIESSET Jean-Marc, PERRIER Antoine

A été nommée secrétaire de séance : SIMON Philippe

Objet: PLAN D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS HORS PAB – AMENAGEMENT ACCES ESPACES VERTS LIAISONS DOUCES – CHEMINEMENT PMR – TOUR DU LAC - 2023

Ci-dessous: tableau de contractualisation CD

	Montant estimé	2021	2022	2023	Total	
Cheminement PMR	50 000 €			12 500 €	12 500 €	25,00%

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le tableau de financement définitif après signature des devis

Le coût global de ces travaux s'élève à 49 080,25€ HT (travaux + maîtrise d'œuvre).

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter le déclenchement des aides du Conseil Départemental dans le cadre de cette opération au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ APPROUVE Le plan de financement suivant :

ESPACES PUBLIC HORS BOURG	49 080,25€ HT	
Conseil Départemental		40
Contrat 2023 25%		12 270€
DETR		
Espaces publics hors AB 35% minoré		17 178€
Amendes de Police 20%		9816,25€
TOTAL 80%		39 264,25€
RESTE A CHARGE DE LA COMMUNE 20%		9816,00€

Envoyé en préfecture le 03/12/2022

Reçu en préfecture le 03/12/2022

Publié le

510

DONNE pouvoir à Madame le Maire pour effectuer les démarches nécessaires,

Pour copie conforme

Saint- Pardoux-L'Ortigier, le 2 décembre 2022 Le Maire, Martine DUMONT

A	EC:	-1	- 1	-	le	

Transmise au contrôle de légalité le :



Transmis au représentant de l'État le :
Publié le: .3.décembre 2022